ARRÈTÉS SPÉCIAUX

MINES

Arrêté royal du 5 avril 1909, autorisant la Société anonyme des Charbonnages de Beeringen à occuper diverses parcelles de terrain, sises dans les communes de Coursel et de Heusden, d'une superficie de 43 hectares 83 ares 10 centiares, en vue de la création d'un siège d'exploitation dans sa concession de Beeringen-Coursel.

Arrêté royal du 18 avril 1899, autorisant la Société anonyme des Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck à ramener au niveau de 124 mètres, mesuré par rapport à l'orifice du puits St-Albert, la cote supérieure des exploitations du puits Ste-Marie, par dérogation au cahier des charges de sa concession des Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes et Ste-Aldegonde.

Arrêté royal du 31 juillet 1909, accordant à la Société anonyme des Charbonnages André Dumont-sous-Asch, à titre d'extension à sa concession André Dumont-sous-Asch, les mines de houille gisant sous une étendue d'environ 120 hectares de la commune de Genck.

Arrêté royal du 31 juillet 1909, accordant à la Société anonyme des Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Sainte-Aldegonde et Genck, à titre d'extension à sa concession de Genck-Sutendael, la concession, par adjonction de territoire à territoire, des mines de houille gisant sous une étendue de 172 hectares dépendant de la commune de Genck.

Arrêté royal du 10 septembre 1909, autorisant la Société anonyme des Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck, à occuper, pour l'établissement d'un siège d'extraction, dans sa concession de mine de houille de Genck-Sutendael, diverses parcelles de terrain situées dans la commune de Genck et cadastrées respectivement n° 48, 49, 50 et 54° de la section H.

USINES

Arrêté royal du 8 mars 1909, autorisant M. François Sépulchre, ingénieur, à Havelange, à établir, sur les communes de Namêche et de Marche-les-Dames, une aciérie avec une fonderie de pièces coulées.

Arrêté royal du 15 avril 1909, autorisant la Société anonyme John Cockerill, à Seraing, à établir divers appareils dans ses usines de Seraing.

Arrêté royal du 18 avril 1909, autorisant la Société anonyme Métallurgique Austro-Belge de Corphalie, à modifier la consistance de son usine à zinc de Corphalie.

Arrêté royal du 12 octobre 1909, autorisant la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye à établir de nouveaux appareils dans la partie de son usine d'Ougrée (division des aciéries) sise à Ougrée.